



Aimée BOUVEUR



Edito

Pour la CFDT, la perte d'autonomie est un risque *universel* qui implique un financement *universel* assuré de façon solidaire, juste et équitable. Pour beaucoup de retraités, les revenus ne sont pas suffisants.

Avec la CFDT retraités, nous revendiquons l'amélioration de la prise en charge de la complémentaire santé comme cela avait été promis par le gouvernement précédent.

Pour cela, nos équipes restent plus que jamais mobilisées. Nos sections ont décidé de rencontrer des députés et sénateurs pour dénoncer la perte du pouvoir d'achat du retraité dit « riche » d'une pension avoisinante 1200€ mensuels brut.*

Avec la CFDT retraités, nous dénonçons :

- le coup de canif porté à la loi Adaptation de la Société au Vieillessement (AVS) par le Gouvernement :

- suppression de cent millions d'euros sur la part de la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie (CASA) sous prétexte que les crédits n'ont pas été tous consommés ;
- dans l'attente de la future loi de Finance, crainte que les 100 millions promis aux départements en difficulté soient prélevés sur la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

- la suppression du caractère obligatoire de la généralisation du tiers payant,

- la hausse du forfait hospitalier qui sera répercutée sur les complémentaires-santé,

- le recul du principe de solidarité et d'équité « cotiser selon ses moyens, se soigner selon ses besoins ». Ce principe tend même à s'inverser,

- le report de l'augmentation des retraites de base d'octobre 2018 à janvier 2019. Décalage après décalage, c'est une année de revalorisation qui passe à la trappe !

Nous, retraités CFDT, resterons vigilants et les sections s'efforceront d'informer, débattre et dénoncer les mesures injustes qui frappent les travailleurs dans leur ensemble. Nous **veillerons à l'équité des mesures prises** et militerons pour **obtenir** une réelle **amélioration** du reste à charge en matière de santé.

Pour cela, nous avons besoin de chacun d'entre vous !

Signez et faites signer les cartes pétition jointes à ce journal.

Participez aux actions du 14 juin et en octobre pour peser sur les orientations de la loi de financement de la Sécurité sociale.

Au moment où nous écrivons, des annonces gouvernementales sont faites sur l'autonomie. Les cartes pétition jointes et leur envoi à l'adresse de l'UTR restent plus que jamais d'actualité pour appuyer nos revendications.

**Savez-vous que l'augmentation de la CSG est appliquée à la très petite pension d'un des conjoints (400€) lorsque le revenu fiscal de référence du couple est supérieur à 22095€.*

Sommaire

Vie de l'organisation p 2-3-4

Le logement

Maison des aidants

Les Assises de l'accueil familial

Le livre et les anciens

Plus d'adhérents-es

Vol par ruse

Vie des sections

AG ULR Roubaix p 5

AG Tourcoing

AG ULR Armentières p 8

Sortie ULR Roubaix

et Tourcoing

Loisirs ULR de Lille p 9

Témoignages p 6-7

Les droits humains

Informations p 10-11

Congrès CFDT

Entre vous et nous p 12

Questions de sous !

Agenda

Deux cartes pétition sont jointes à ce journal (intersyndicale et soutien aux revendications des retraités CFDT). Elles sont à remettre aux militants retraités ou à renvoyer à notre adresse.

Des enquêtes logement UCR et UTR, il ressort que nos adhérents, comme beaucoup de personnes âgées, souhaitent vivre à leur domicile le plus longtemps possible.

Mais avec l'âge et la perte d'autonomie, les logements ne sont pas toujours adaptés. C'est pourquoi, l'UTR a proposé d'organiser une rencontre débat avec le mouvement SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat).

Le 20 mars 2018, une quarantaine d'adhérents se sont donc retrouvés à la CFDT – Bd de l'Usine à Lille pour accueillir Monsieur CORNILLE, chargé de mission à SOLIHA. Il a présenté le mouvement SOLIHA né en 2015 de la fusion du PACT et d'Habitat & Développement.



Les objectifs de SOLIHA sont :

- d'améliorer les conditions d'habitat des personnes défavorisées, fragiles, vulnérables,
- de favoriser l'accès ou le maintien des personnes dans leur logement,
- de créer et gérer une offre de logements très sociaux et d'insertion,
- de redynamiser les quartiers dégradés, les copropriétés en difficulté et les bourgs.

Maison des aidants

ETRE AIDE-E



Vous aimeriez une visite ? Ou être accompagné-e pour une sortie avec votre proche par un bénévole ? Vous avez besoin d'une aide pour utiliser internet ou pour déposer votre courrier ? Les Maisons des Aidants Métropole Lille et Roubaix Tourcoing vous proposent un nouveau service : la SCALAA (Solidarité Citoyenne d'Aide Locale Aux Aidants). Des bénévoles formés par la Maison des Aidants peuvent répondre à vos besoins.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Vous vous connectez à Internet sur un site sécurisé mis en place par la Maison des Aidants.

Vous notez vos besoins sur un planning. Des bénévoles se proposent. Vous acceptez ou vous refusez leur proposition. Pas de panique : vous pouvez venir vous former à la Maison des Aidants OU Bernadette Mallevaey peut se déplacer à votre domicile pour vous former sur ordinateur ou tablette.

Alors, n'hésitez plus ! Pour obtenir un rendez-vous à la Maison des Aidants (ou à domicile) contactez Isabelle Mayeur au 03 20 42 50 82 ou envoyez un mail à bernadette.mallevaey@feron-vrau.com.



Pour cela, ils ont créé des métiers pour favoriser le maintien de l'accès dans l'habitat et aider à une réhabilitation accompagnée :

- adaptation du logement,
- lutte contre la précarité énergétique,
- lutte contre l'habitat insalubre.

Si vous vous posez des questions et pensez que vous pouvez bénéficier des aides de financement, vous pouvez contacter SOLIHA dont le siège se trouve à Croix – 112 rue Gustave Dubled tél. : 03 20 67 67 30.

Plus d'informations ici : <https://www.soliha.fr/>

La 2^{ème} partie de la rencontre a été consacrée à la présentation du nouveau service proposé aux adhérents CFDT : Partage de Toit (voir document diffusé avec le bulletin « pleines pages sur l'UTR » de mars 2018).

Mme Lacoste, directrice de l'association Générations & Cultures qui suit cette expérimentation avec l'UTR, a donné quelques explications concrètes aux adhérents présents.

La convention entre l'UTR et Générations & Cultures a ensuite été signée officiellement devant l'assemblée.

A ce jour, nous recherchons donc des adhérents CFDT de l'UTR qui pourraient louer une chambre à un jeune de moins de 30 ans étudiant, apprenti ou jeune travailleur... pour une période à définir.

Mme Lacoste est à notre disposition pour se rendre au domicile des adhérents qui se poseraient des questions précises. Il suffit de contacter l'UTR.

Plus d'informations ici :

<https://www.generationsetcultures.fr/>



Bernadette MALLEVAEY

Chargée de mission SCALAA

Maison des Aidants - Lille

03 20 42 50 82 - www.feron-vrau.com

Assises de l'accueil familial

Le 6 avril 2018, Marie - Antoinette Béghin et Michèle Ganne ont représenté l'UTR aux 1ères assises de l'accueil familial organisées par le département du Nord. Partages d'expérience, ateliers, et débats se sont alternés de 9 h à 17 h.

Nous étions 400 de 40 départements différents dont 3 représentantes de La Réunion qui ont partagé leur expérience dans le domaine de l'accueil familial des personnes âgées et handicapées.

Pour ce département, l'accueil familial est une alternative à l'entrée en EHPAD.

C'est la solution proposée aux personnes en perte d'autonomie qui ne peuvent plus rester seules à leur domicile, pour vivre dans un environnement familial et individualisé.

Cette journée nous a permis de réaliser les avancées depuis la loi de 1989, notamment celles reprises dans la loi ASV de décembre 2015, de mieux comprendre ses objectifs, d'identifier les freins et les bonnes pratiques. Des questions restent encore sans réponse ou en réflexion:

- le statut de l'accueillant,
- le suivi des accueillants et des accueillis,
- la formation des familles accueillantes,
- l'utilisation du gré à gré qui fait de la personne âgée, accueillie, un employeur.

En conclusion, l'accueil familial est appelé à faire partie du parcours de choix d'hébergement de la personne âgées. Les EHPAD sont incontournables, mais il faut inventer des formules intermédiaires devenues nécessaires.

Dans le département du Nord, une convention a été signée le 23 février 2018 entre le département, la chambre d'agriculture et la Mutualité Sociale Agricole pour favoriser l'accueil familial à la ferme.



Le livre et les anciens

Depuis 2015, à l'initiative de nos structures CFDT Retraités régionale et Métropole Lilloise, nous avons créé un réseau Inter CVS (conseil de vie sociale) pour l'instant implanté sur Lille Roubaix Tourcoing.

Le CVS est une institution créée par la loi Evin en 2002 dans laquelle se retrouvent les résidentes et résidents d'EHPAD ou de foyer de vie pour personnes handicapées ainsi que les représentants des familles et des associations tutélaires.

Nous n'y avons qu'un rôle (au demeurant important) d'information et de consultation sur la vie de nos êtres chers. La bienveillance et la santé dans toutes ses dimensions sont nos préoccupations principales.

Dans notre réseau, certains d'entre nous sont aussi investis dans les bibliothèques à titre bénévole. Nous allons régulièrement faire de la lecture dans une dizaine d'EHPAD à des résidents qui le veulent afin de préserver voire de stimuler leurs fonctions cognitives.

Grace à la Maison des Aidants de Lille, nous avons bénéficié d'une formation d'une demi-journée le 7 mai 2018 animée par une psychologue pour mieux comprendre et proposer la lecture à nos aînés.

Cette action nous a permis de réaliser le sens de notre démarche qui se veut humaine et solidaire. Nous avons amélioré nos approches pour que le résident soit plus réceptif et content :

- ✓ lire dans un endroit calme,
- ✓ savoir être persévérant,
- ✓ ne pas intercaler plusieurs sens en même temps,
- ✓ essayer de mieux connaître l'histoire de vie du lecteur potentiel afin de s'appuyer sur ses goûts et passions (Histoire, Jardinage,...).

Une adresse internet utile à garder : www.wello.fr.

C'est dans le partage avec la Maison des Aidants, et les bibliothèques pour tous que la CFDT sera plus grande et efficace au service de nos aînés.



Plus d'Adhérentes et d'Adhérents à la CFDT Retraités

Vous recevez notre bulletin parce que vous êtes déjà à la CFDT.

Vous devez savoir que notre syndicat de retraités attache une volonté permanente pour développer le nombre d'adhésions.

C'est ainsi que nous intervenons :

- dans les assemblées générales, les congrès et auprès des syndicats de salariés, pour montrer qu'après la vie de travail, nous pouvons toujours compter sur la CFDT individuellement et collectivement. Nous utilisons un support vidéo et dynamique suivant le temps qui nous est accordé,
- dans des réunions publiques ouvertes à tout le monde sur des thèmes comme :
 - la protection sociale (les mutuelles),
 - la santé,
 - le logement,
 - la perte d'autonomie.



Nous sommes aussi présents dans des manifestations comme le salon SenioRêva, les forums des associations ou durant la Semaine bleue.

La CFDT Retraités est porteuse de valeurs et de solidarité intergénérationnelle.

Nous offrons des services à nos adhérents comme la MGEN Filia (mutuelle), la carte CEZAM (loisirs), la formation (Adhérent CFDT bientôt en retraite)...

Parce que vous faites partie de notre famille syndicale, nous vous demandons d'être les ambassadrices et les ambassadeurs de notre CFDT.

C'est en nous faisant connaître dans votre entourage, que vous permettrez à des non adhérents de nous rejoindre et de sortir de leur isolement social qui peut les faire passer à côté de leurs droits légitimes déjà bien attaqués, ne serait-ce qu'avec la dernière augmentation de la CSG sans contrepartie pour les retraités,...

PLUS NOMBREUX, NOUS SERONS PLUS FORTS

Vois par ruse : quelques conseils pour éviter de se faire piéger.

- 1) Si une personne se présente à votre porte, utilisez l'œilleton et l'entrebâilleur.
- 2) Ne vous fiez pas aux brassards ou aux effets portés. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui sa carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention.
- 3) Si vous faites entrer une personne à votre domicile, essayez de solliciter la présence d'un voisin et suivez-la en permanence.
- 4) Ne conservez pas trop d'argent liquide ou d'objets de valeur (bijoux...) chez vous.
- 5) Ne divulguez jamais l'endroit où vous cachez vos objets précieux.
- 6) Ne signez aucun document dont vous ne comprenez pas clairement le sens.



Photo La Voix Du Nord - A. V. | 07/12/2017

AG ULR Roubaix (extrait de l'article de la VDN du 01/04/2018)



La CFDT ne bat pas en retraite

A l'occasion de son assemblée générale, le syndicat CFDT retraités a montré qu'il ne battait pas en retraite pour renseigner les personnes âgées dans tous les problèmes de la vie et pour monter à la charge dans les combats actuels qui les touchent.

Comme l'a souligné Marcel Marchand, secrétaire du syndicat, « pendant plusieurs années il n'y a pas eu d'augmentation du pouvoir d'achat des retraités, ce furent les années blanches .. » Il a aussi expliqué que « la pension des retraités est indexée sur l'inflation qui ne correspond pas à la réalité de consommation des

retraités » souhaitant « que celle-ci soit indexée sur la base de l'évolution des salaires »

D'autres problématiques ont été abordées, comme l'augmentation de la CSG qui n'a pas eu de contrepartie, sauf le geste annoncé pour 80 000 ménages (soit un pour cent des personnes concernées) ; la perte d'autonomie.

AG ULR TOURCOING

Le 19 avril 2018, l'Assemblée Générale de l'ULR CFDT de Tourcoing et environs s'est tenue dans les salons de Rocheville à Neuville en Ferrain, salle municipale mise à disposition gracieusement par la commune.

Une trentaine de participants (9 personnes s'étant excusées) sur 95 adhérents de la section et des SSR de notre territoire. Présence également de Jacques DEVODDERE représentant l'UTR CFDT Métropole Lilloise et Annick PICAVEZ pour la section de Roubaix.

La présentation du Rapport d'Activités sur vidéo a permis de rappeler l'importance de la participation de notre Section dans la vie de notre Syndicat :

- au conseil de l'UTR ML,
- à la Commission Santé de l'UTR ML,
- loisirs,
- formation,
- développement,
- Conseil de Vie Sociale dans les EHPAD,
- rencontre conviviale autour de la « galette » en février pour les nouveaux adhérents qui permet de mieux faire connaître notre Syndicat.

Localement :

- nous sommes présents au Relais Autonomie (ex CLIC),
- nous avons tenu un stand lors de la Semaine Bleue ce qui nous a permis de faire signer les cartes pétitions sur l'augmentation de la CSG pour les retraités,
- nous avons rencontré la députée de notre circonscription pour porter nos revendications sur le pouvoir d'achat des retraités et notre solidarité pour des justes causes.

La trésorière a présenté le Rapport Financier, vérifié par le contrôleur des comptes et adopté par l'AG. Notre nouveau Conseil a été élu à l'unanimité et c'est avec joie que nous accueillons un nouveau membre.

Pour terminer cette AG, nous avons pris le repas en commun ce qui a permis de continuer nos échanges.

L'après-midi s'est poursuivie par une visite guidée à l'Institut du Monde Arabe à Tourcoing offerte par la section.



Le nouveau Conseil

Les droits humains n'ont pas de frontières Migrants "La France est en train de franchir une ligne rouge"

Destruction d'abris, intensification des expulsions, traque aux frontières, la France s'en prend aux migrants avec une rare brutalité. Un vent de colère a soufflé lorsque dernièrement le ministère de l'Intérieur a demandé aux préfets de « trier » migrants et réfugiés dans les centres d'hébergement d'urgence.

Dans la société civile, on s'en est indigné avec véhémence, dénonçant « un renoncement sans précédent aux valeurs humanistes de la République ».

La CFDT a interpellé le gouvernement sur l'impasse et les dérives de sa politique migratoire. Pour la CFDT, cette politique répressive, plus incantatoire qu'efficace, ne fait que différer la l'organisation d'une politique migratoire dépassionnée, mesurée et cohérente qui permettrait la mobilisation de tous les acteurs sociaux pour une prise en charge humaine et solidaire des migrants (source : RM n° 2018.02).

Nous avons recueilli les témoignages d'adhérents de l'UTR CFDT Métropole Lilloise engagés pour cette cause.

Témoignage de Dominique Lesart engagé à l'association TRAAM (Tissage Réseau Accueil Armentières Migrants)

Je fais partie de cette association apolitique et non confessionnelle depuis sa création en mars 2016 par des personnes de sensibilité différente pour mutualiser leurs moyens et disponibilités afin d'accueillir les migrants et chercher à conscientiser sur leur cause.

Le chemin qui conduit à cet engagement est différent pour chacun d'entre nous, mais c'est toujours au nom de valeurs humanistes que l'on cherche à vivre concrètement. A Armentières, le point de départ a été pour beaucoup « le Cercle de Silence » qui rassemble sur la grand place, comme dans d'autres villes, tous les derniers mardi de chaque mois des militants qui s'élèvent pacifiquement contre le traitement indigne que notre pays inflige aux migrants. Ce qui se passe à Calais, à Lampedousa, en Grèce ou en d'autres lieux, l'appel du Pape François aux chrétiens à se mobiliser pour accueillir des migrants, les prises de position de diverses institutions comme la CFDT, l'histoire de chacun d'entre nous, font partie des motivations de notre engagement.

Nous avons, Monique et moi, accueilli chez nous à plusieurs reprises, au total quatre personnes. Une jeune maman congolaise et son enfant de 3 mois, un jeune afghan (le jour de ses 18 ans) et un jeune malien. Ces personnes n'ont qu'un désir, s'intégrer en France, si la France veut bien d'elles. Elles font de grands efforts pour apprendre la langue ou mieux la maîtriser, pour se former afin de gagner leur vie. En général elles ne se confient pas facilement et il faut respecter cela, même si on voudrait en savoir plus pour mieux les accompagner. Parfois elles traversent des périodes



de découragements à cause des difficultés scolaires, des complications administratives. Nous avons le sentiment que les autorités françaises et les structures d'Etat cherchent par un tas de complications et d'incohérences à décourager les candidats à l'asile, ainsi que les personnes qui cherchent à les aider. Avec d'autres membres de l'association nous les accueillons quelques mois, tant qu'ils n'ont pas trouvé d'hébergement par le 115 ou par d'autres structures.

Après leur départ nous gardons des liens avec ces personnes, nous les aidons dans les formalités, au tribunal administratif Et parfois notre seule présence permet de faire avancer leur dossier. Nous les rencontrons de temps en temps, par exemple à l'occasion d'anniversaire ou pour des loisirs en commun. La jeune maman congolaise, après avoir suivi une formation est maintenant aide à domicile. Les autres jeunes continuent leur formation professionnelle parallèlement à un soutien scolaire.

Personnellement j'ai la conviction que les migrations sont un immense défi et que la France et l'Europe ne pourront s'y soustraire. Nous nous devons d'être solidaires de ces personnes qui fuient les guerres ou des situations économiques catastrophiques, et cela ne fera que s'amplifier avec le dérèglement climatique. Si nous ne sommes pas solidaires face à ce défi, je pense que l'humanité ne survivra pas.

Elisabeth FICHEZ, retraitée SGEN-CFDT, témoigne de son engagement à l'association RAIL (Réseau d'Accueil d'Immigrés à Lille)



L'association RAIL est née en 2011 de la volonté commune de plusieurs grandes associations **Amnesty international** exilés (Nord-Pas-de-Calais), **La Cimade** (Nord Picardie), **La Pastorale des migrants** (Diocèse de Lille), **Le Secours catholique** (région Nord Pas de Calais), **Salam (Nord Pas de Calais)** et de citoyens indignés par le problème chronique - et toujours d'actualité - de l'insuffisance d'hébergements mis à disposition des demandeurs d'asile dans la métropole lilloise. L'objectif de l'association (loi 1901, à caractère non confessionnel) est l'accueil temporaire d'un homme ou d'une femme (quand c'est possible d'une mère avec enfant) dans des familles ou des communautés religieuses pour 1 mois au même endroit, sans aucune transaction financière. Si la personne accueillie n'a pas de place au bout d'un mois, un accueil dans une autre famille est proposé. L'objectif précis est donc l'aide à l'hébergement mais un accompagnement administratif, linguistique et de santé est également possible à la demande. Enfin, des activités culturelles sont organisées par des animateurs loisirs.

La prise en charge se fait le plus souvent au début du parcours. Les personnes qui arrivent sont souvent moralement et physiquement épuisées. Elles n'ont pas d'argent, l'ADA (allocation financière mensuelle de 360 € environ) ne leur étant versée qu'au bout de 2 à 3 mois après l'arrivée. Elles ne parlent pas toujours français. Elles ne peuvent pas prendre les transports en commun faute d'argent et sont réduites à vivre dehors ou de façon très précaire chez des compatriotes. Leur priorité, c'est un toit pour s'abriter la nuit et ne plus devoir errer sans but toute la journée.

Elles trouvent dans les familles d'accueil de RAIL (une petite quarantaine au total) plus que cela : elles sont accueillies par des citoyens bienveillants qui leur font partager leur vie de famille, leurs repas, leurs loisirs et parlent avec eux de leurs difficultés, de leurs espoirs, de leurs projets. Le lien n'est pas du tout coupé à la fin de d'hébergement dans l'association : s'ils le souhaitent, les anciens accueillis restent en contact, sont invités de temps en temps, appellent s'ils ont besoin d'un conseil ou d'une aide. Ainsi, un peu à la fois, le réseau social qu'ils avaient perdu en quittant leur pays se reconstitue.

Personnellement, étant coordinatrice depuis le début, je connais les quelques 150 personnes qui ont été accueillies depuis 2011 et je suis restée en contact avec nombre d'entre elles. Leurs destins sont bien divers selon qu'elles ont obtenu ou pas le statut de réfugié. Certains ont trouvé un logement, du travail, se sont mariés au pays ou en France. L'un d'eux est même devenu à son tour hébergeur. D'autres végètent, complètement en marge de notre société, dans un foyer du 115 qui accepte de continuer à les héberger, dans l'attente hypothétique d'un titre de séjour.

Aujourd'hui, le bilan que je tire est celui d'une incomparable ouverture de ma vie : le monde que je connaissais n'était qu'une face du monde; l'autre face est venue se révéler à ma porte. Je me sens à la fois très proche de ces hommes, de ces femmes que j'accompagne avec tous les membres du réseau et très étrangère à ce que leur vie a pu être. Quoiqu'il en soit, je reste émue par chaque nouvel arrivant, ne sachant pas quelle histoire va se nouer avec lui. Je suis émue aussi par toutes les familles (parfois avec 4 ou 5 jeunes enfants), hommes et femmes seules, hommes ou femmes en couple, communautés religieuses dont l'engagement dans l'accueil est d'une fidélité et d'une réactivité exemplaires. Très modestement, mais avec force, nous disons dans la pratique, et pas seulement en paroles, que, pour eux, chercher un refuge est un droit et que, pour nous, l'immigration est une chance.

Contacts: rail5962@orange.fr

AG ULR ARMENTIERES

Nous étions plus de 30 à participer à l'Assemblée générale de la section d'Armentières le 19 avril 2018.



Le conseil de l'ULR avait décidé, cette année, de laisser une large place au débat et à l'intervention des participants. De nombreux points d'actualité ont été évoqués et débattus: la protection sociale, la réforme des retraites, les interventions à poursuivre auprès des députés, le type de société que nous voulons, le rôle et le devoir d'information et de formation de et à la CFDT...A ce sujet, une demande de formation a été réclamée, conditionnée au choix d'un thème précis. Il serait possible d'échanger pour « mieux comprendre les revendications de la CFDT ». Un impératif que le nombre de participants soit supérieur à 10.... Le point loisir n'a pas été oublié avec des propositions de sorties. Certains se sont montrés très intéressés !

Après des explications sur "partage de toit" il a été décidé que

l'ULR organiserait une rencontre avec l'association Générations et cultures pour avoir plus de renseignements et s'appropriier le dossier... sans engagement des adhérents au départ.

Deux nouveaux militants ont rejoint l'équipe du conseil de section.

L'aspect convivial s'est poursuivi par un repas où plusieurs conjoints nous ont rejoints. L'une a même souhaité adhérer.

Pour les sections rattachées à Armentières, il est toujours possible d'intégrer l'une ou l'autre de nos commissions Santé, Information, Formation, Réflexions ainsi que celle concernant le Développement et Loisirs. Cette dernière a d'ailleurs mis en place une après-midi conviviale le 16 mars avec 36 participants dont 8 non syndiqués autour de café, gâteaux, cidre et jus de fruits mais aussi diaporama emprunté à l'UTR. Les échanges ont porté sur les aides à domicile, le personnel des Ehpad, la hausse de la CSG avec répercussion sur nos retraites, l'actualité en quelque sorte... Chacun est reparti avec une enquête logement et mission de nous la retourner avant la mi -avril !

Sortie des ULR de Roubaix et Tourcoing



Le 15 Mars 2018 - 60 Participants

Matin : Visite du Musée de la Dentelle à Caudry

L'Exposition *Jardin des merveilles* évoque cette tendance sans cesse revisitée en exposant plus de vingt robes uniques de la créatrice Sylvie Facon, spécialisée dans la création de robes féériques, essentiellement inspirées par la nature et entièrement réalisées en dentelle d'inspiration florale.



Excellent déjeuner au Restaurant Le Gourmet



Après-midi : Abbaye de Vaucelles Exposition internationale des Orchidées



La commission loisirs de l'ULR de Lille

Pour la CFDT retraités, les loisirs sont une composante du vivre ensemble ainsi qu'un outil de développement syndical.

La commission loisirs de l'ULR de Lille, composée de cinq membres, propose aux adhérents intéressés une dizaine de sorties chaque année. Les thèmes sont variés, depuis la visite d'usines ou d'ateliers, en passant par des sorties plus artistiques ou sur des thèmes historiques, le tout agrémenté si possible d'un moment de convivialité autour d'un goûter ou d'un repas : visites des serres pédagogiques de Tourcoing avec cours de bouturage, exposition Napoléon à Arras, atelier de fabrication des glaces Van den Castele, studios des « petits meurtres d'Agatha Christie ».

Ces activités sont également aidées financièrement par l'ULR qui vote chaque année un budget qui permet de réduire le coût de certaines activités.

Le programme 2018 est déjà bouclé et nous préparons celui de 2019.



Bouturage au jardin botanique de Tourcoing



Studios des « Petits Meurtres d'Agatha Christie »



Exposition Napoléon à Arras



Atelier de fabrication des glaces Van den Castele



Congrès CFDT à Rennes du 4 au 8 juin 2018

« La démocratie est le pire des systèmes à l'exclusion de tous les autres ! » CHURCHILL

Il arrive que, face à un positionnement de notre confédération, les réactions soient critiques, voire indignées. Pourtant ce qui guide l'action de la CFDT, c'est le texte d'orientation, voté en congrès et ce sont les militants élus au même congrès qui le mettront en œuvre.

C'est dire l'importance des votes lors de ce prochain congrès mais aussi et surtout des débats qui auront eu lieu en amont pour préparer ce rendez-vous démocratique de la CFDT.

Les débats préparatoires au congrès

Comme pour le *chantier* de modernisation de l'organisation, la CFDT a sollicité l'ensemble des adhérents pour *coconstruire* le projet de résolution. On peut retrouver ces débats sur la plateforme <https://participons.cfdt.fr/> où chacun pouvait participer au 4^{ème} trimestre 2017. Puis est venu le moment où les syndicats et les UTR se sont saisis de l'avant-projet de résolution pour faire, en février et mars, des propositions d'amendements à l'avant-projet. Dans notre UTR, ce sont cinq sections (les SSR Métaux et Sgen-CFDT, les ULR d'Armentières, Lille et Tourcoing) qui se sont réunies pour faire des propositions d'amendements, 28 au total, dont 19 ont été retenues par l'UTR et fin avril la commission des amendements de la CFDT en a intégré 4, avec ou sans réécriture. Si beaucoup d'amendements proposés concernaient directement ou indirectement les retraités, d'autres portaient sur les migrants, l'Europe, le logement, les transports avec souvent le souci de ne pas s'arrêter aux travailleurs mais d'étendre les droits aux retraités ou à toute la population.

Exemple d'un amendement intégré : « 3. 2. 2. 3 : Une attention toute particulière sera accordée aux futurs retraités afin de les inciter à rester adhérent en rejoignant une union territoriale de retraités (UTR). »

Dernière étape avant le congrès, le conseil de l'UTR, réuni le 14 mai, a débattu des différents textes (rapport



d'activité, résolution et ses 18 amendements ...), des candidats à l'élection au Bureau National (BN) et a validé les votes que porteront nos trois délégués : Christian BOURDON, Jacques DEVODDERE, Martine WARNIER.

Les débats sur les amendements ont montré l'intérêt porté sur des questions comme la fin de vie, le revenu universel, la construction européenne ... avec la frustration souvent de ne pas pouvoir y consacrer plus de temps. Dans 5 cas sur 18, le conseil a voté en faveur des amendements présentés, en laissant une marge de manœuvre à la délégation, en particulier

lorsque la formulation et les motivations de l'amendement ne semblaient pas clairs. Il a voté à 80% en faveur du rapport d'activité et à 85% en faveur du projet de résolution avec là aussi une marge de manœuvre en fonction des interventions, des amendements repris ou pas.

Plus d'information sur <https://www.cfdt.fr/> rubrique CONGRES 2018



Témoignage de Martine WARNIER

Voici venu le 49^{ème} congrès de la CFDT.

Suite à mon récent départ en retraite, mon nouvel engagement à l'ULR a coïncidé avec la parution des textes préparatoires à ce congrès. Consciente de ses enjeux, j'avais effectué une lecture attentive des textes pour lesquels j'avais formulé à un conseil syndical de l'ULR de Lille Métropole un certain nombre de critiques positives et également négatives mais toujours constructives concernant notamment la place et le rôle des retraités au sein de la CFDT.

Malgré mon manque d'expérience dans l'Interpro, j'ai accepté sans beaucoup d'hésitation la proposition qui m'a été faite par le bureau de l'UTR de participer à ce congrès confédéral qui est aussi mon premier congrès confédéral.

J'avais plusieurs interrogations :

- Un congrès réunissant 3000 personnes nécessite une organisation sans faille d'autant qu'il se déroule en plein contexte vigipirate. La CFDT saura-t-elle relever ce défi ?
- Ce congrès aura lieu en plein cœur d'un conflit historique des cheminots.
- Quel doit être le rôle des syndicats dans un contexte national et international particulièrement difficile ?

C'est donc avec un petit pincement au cœur et un petit stress que j'ai abordé cette participation, rassurée toutefois par le sérieux des débats préparatoires et par l'expérience des deux autres membres de notre délégation. Celle-ci partait armée et mandatée pour la quasi-totalité des sujets.

Arrivée à Rennes sous la « traditionnelle » pluie bretonne, et après avoir passé les nécessaires contrôles de sécurité, la délégation a pénétré dans le site du congrès, petite ville dans la ville. L'émotion m'a immédiatement saisie devant l'énormité de la salle contenant 3000 participant-e-s dont de très nombreuses femmes.

Sur l'organisation :

- J'ai été assez étonnée du placement libre dans la salle ce qui provoque un relatif anonymat des délégations ;
- La discipline imposée notamment sur le temps de parole des intervenant-e-s m'a beaucoup impressionnée ;
- J'ai salué l'exploit de servir un déjeuner de qualité à 3000 personnes en moins de deux heures.

Sur le déroulement :

- La solennité du début du congrès m'a un peu inquiétée craignant que ce congrès soit proche d'un meeting dans lequel les participants ne peuvent que peu s'exprimer.
- Cela n'a pas été le cas. J'en veux pour preuve les 110 interventions toutes de grande qualité et particulièrement celles des Hauts de France sur le rapport d'activité, dont certaines étaient très critiques mais toujours constructives et dans le respect de tous.
- J'ai eu la confirmation que les salarié-e-s public et privé souffraient mais j'ai découvert que cette souffrance existait également parmi les militant-e-s.
- J'ai apprécié que le rôle et la place des retraités dans la CFDT soit affirmée par plusieurs délégué-e-s.

Le discours de Laurent BERGER, dont j'ai découvert l'humour, m'a rassurée. Ce dernier a entendu les critiques et observations formulées pendant ce congrès et devrait en tenir compte pour les actions futures. J'aurais tout de même souhaité qu'il s'exprime d'avantage sur la place des retraités dans la CFDT.

Enfin, ce congrès a renforcé ma conviction que la CFDT n'est pas repliée sur elle-même et qu'elle est ouverte sur la société, sur l'Europe et sur le monde.



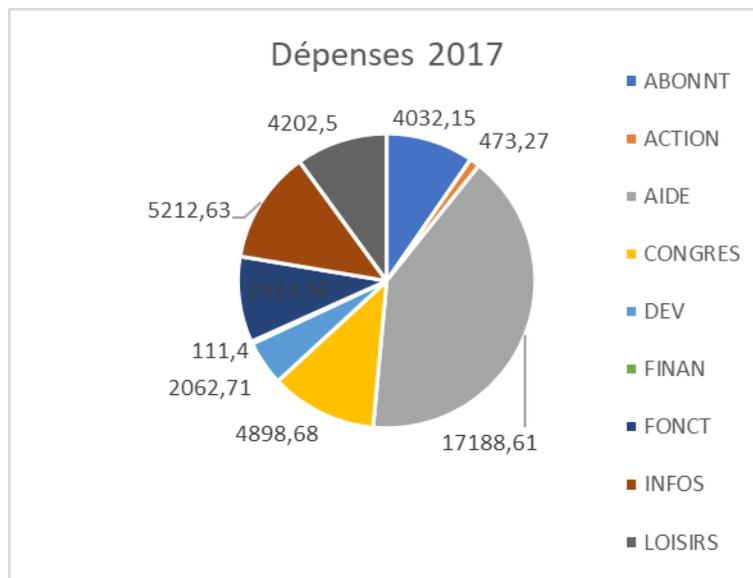
QUESTIONS DE SOUS ! L'usage des cotisations

L'Union territoriale des retraités (UTR) Métropole lilloise a besoin, comme toute organisation, de ressources pour exercer ses activités et nous allons donner quelques précisions ici.

Néanmoins il est important de dire que la première « ressource » ce sont les dizaines de militants qui, dans l'UTR, les sections (syndicales ou locales), animent l'organisation, s'investissent dans les commissions officielles où l'UTR, organisation de retraités, siège.

Revenons aux questions de sous. Sur 100 € de cotisation reçus, l'UTR conserve 37,50 €, le reste est reversé aux autres structures de retraités (régionale, nationale ...), à la CFDT nationale, la CNAS ... !

En 2017*, nos ressources se montaient à 40743 €, dont 34479 € de cotisations, et nos dépenses à 42156 €. Le « camembert » qui illustre cet article fait apparaître les grands postes de dépenses pour l'année 2017 et environ la moitié des cotisations (17188 €) est reversée aux sections pour financer leurs activités. Le poste « information » recouvre essentiellement l'édition du *bulletin* et pour le poste « loisirs » il correspond essentiellement à la sortie « à la coupole ». Un point sur lequel il faut revenir : l'exercice 2017 -comme 2016 et 2015- a été déficitaire et il nous faut maintenant faire en sorte de reconstituer des réserves afin de conserver notre indépendance et continuer à agir au service des adhérents. C'est pourquoi le conseil de l'UTR a voté le 6 novembre le principe d'un exercice excédentaire en 2018 de 2000~3000 €. Le projet de budget a été voté en ce sens le 8 février 2018.



*Soulignons que -conformément à la loi de modernisation du dialogue social- l'UTR a publié ses comptes après qu'ils aient été approuvés par le conseil de l'UTR le 9 avril 2018.

AGENDA

27 Septembre 2018 à 14 h à la CFDT – 254 Bd de l'Usine à Lille

Rencontre débat organisée par l'ULR de Lille avec Mme Audrey FOULON, directrice de la CAFFES (Centre d'Accompagnement Familial Face à l'Emprise Sectaire).

Face à l'emprise sectaire

Nous sommes tous concernés... Notre famille, Nos amis, Nous-mêmes...

Comment réagir ? Comment obtenir de l'information, de l'aide ? Comment se protéger ?

4, 5 et 6 octobre 2018 Salon Seniorèva (<http://senioreva.fr/>). Pour la 3^{ème} année consécutive, c'est à Lille Grand Palais et la CFDT Retraités y tiendra un stand - Entrée gratuite.

Novembre 2018 : rencontre débat organisé par l'UTR

En collaboration avec le syndicat Finances CFDT sur le prélèvement des impôts à la source.

Janvier 2019 : rencontre débat organisé par l'ULR de Lille avec M. Alvarez sur l'intelligence artificielle.

Loisirs

Cette année l'UTR ne prévoit pas de sortie, mais la commission loisirs de l'UTR est déjà en train de travailler sur la sortie 2019

PLEINES PAGES SUR l'UTR Magazine de l'Union Territoriale des Retraités CFDT Métropole Lilloise 254 Bd de l'Usine 59000-Lille

CPPAP 0120S08489 - ISSN 2606-9628

Directrice de la publication : Michèle GANNE – Rédacteur en chef : Jacques DEVODDERE assisté de Bernadette PEIGNAT

Maquette : Ghislaine DHELLIN

Abonnement 8 € - le n° 2€

Impression : Olivier Julien JOPUB – 62460 Divion - L'entreprise qui a imprimé ce journal l'a fait sur papier recyclé avec des encres végétales

